

Dix millions pour deux projets !

VOLLÈGES ► Demain soir, l'assemblée primaire se prononcera sur les importants investissements proposés par l'exécutif. Présentation.

OLIVIER RAUSIS

Deux crédits de construction pour un montant total de 9,7 millions. Demain soir, les citoyennes et citoyens de Vollèges sont invités à se prononcer sur d'importants investissements. Les précisions du président Pascal Moulin: «*Les économies réalisées ces dernières années et la bonne santé financière de la commune (ndlr: une fortune de 610 francs par habitant à la fin 2006) nous permettent d'envisager sereinement ces investissements. Nous demandons ainsi à l'assemblée primaire d'accepter un crédit de 6,5 millions de francs pour un nouveau bâtiment scolaire et un second crédit de 3,2 millions pour une micro-centrale électrique à Cries.*» Ces crédits ne figurent toutefois pas en totalité dans le budget 2008: «*Pour l'école, nous investirons 2 millions en 2008, 3 millions en 2009 et le solde en 2010. Mais il faudra encore déduire de ces montants des subventions cantonales de l'ordre de 2 millions.*»

Un projet attendu

M. Moulin rappelle que l'école est un projet attendu depuis longtemps par la population: «*Après l'échec du projet de transformation du bâtiment scolaire actuel, nous avons lancé un concours visant la construction d'un tout nouveau complexe scolaire dans le prolongement de la salle polyvalente existante. La présentation du projet primé a eu lieu au début du mois de mai et maintenant, nous espérons passer enfin à sa concrétisation. Si l'assemblée primaire nous octroie le crédit, nous mettrons le projet à l'enquête en janvier 2008. Quant aux travaux, qui dureront deux ans, ils devraient dé-*



Comme le montre cette image virtuelle, la nouvelle école de Vollèges (au fond), située en contrebas de la route, sera reliée à l'actuelle salle polyvalente (à gauche) par un espace couvert. LDD



«Notre bonne santé financière permet d'envisager sereinement ces investissements»

PASCAL MOULIN

PRÉSIDENT DE LA COMMUNE DE VOLLÈGES

buter au mois de mai.» Le projet primé prévoit la construction d'un nouveau bâtiment abritant onze salles de classe, y compris une bibliothèque communale et scolaire, une salle des maîtres et des locaux pour l'appui et les activités culturelles. Ce bâtiment sera relié par un espace couvert à la salle

polyvalente, ce qui permettra de créer une cour de récréation sécurisée.

Une baisse d'impôts!

Ces importants investissements à venir n'ont pas empêché la Municipalité de faire un geste en faveur des contribuables. Le budget 2008 prend

ainsi en compte une diminution de 1,3 à 1,25 du coefficient d'impôt. Malgré cette baisse, la marge d'autofinancement - 2,1 millions - reste confortable.

En ce qui concerne les investissements nets pour 2008, ils s'élèveront à 5,5 millions. Les principaux concernent donc la nouvelle école (2 millions) et la micro-centrale de Cries (2,2 millions).

Parmi les autres, on citera la participation à la construction de l'EMS d'Orsières et à l'avant-projet de foyer de jour à Vollèges (200 000 francs), des travaux liés au trafic (435 000 francs) et au réseau d'eau (380 000 francs), et une subvention de 50 000 francs pour la rénovation de l'église.